



didi18

Présente

# Horst Mahler

Avocats Jetés en Prison!

Libérez Horst Mahler : Manifestation devant la prison de Brandenburg, le 26 mars 2011.

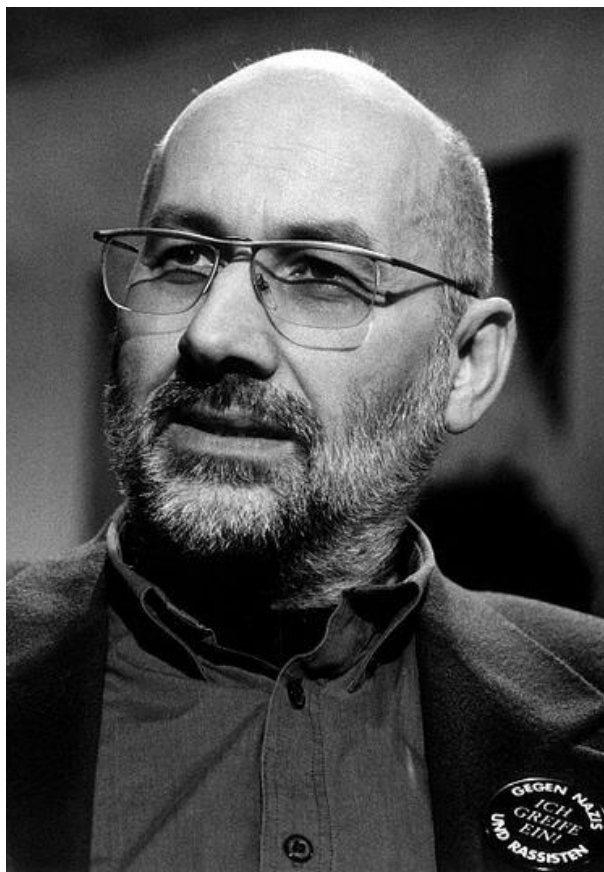
**Wolfram Nahrath** - Le 26 mars 2011 environ 300 manifestants se sont rassemblés à l'extérieur de la prison de Brandenburg à côté de Berlin. Une prison, qui, jusqu'à il y a 20 ans, faisait partie de la notoirement répressive Allemagne de l'Est communiste. Dans la République Fédérale d'Allemagne d'aujourd'hui, cette prison détient maintenant un des prisonniers politiques de conscience le plus célèbre d'Allemagne, l'avocat Horst Mahler, qui purge actuellement une peine de 12 ans de prison pour avoir exprimé de façon civilisée une opinion historique. Des manifestants de toute l'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, d'Autriche, de France, de Belgique et du Japon se sont réunis pour appeler à la libération de l'avocat Horst Mahler et l'abrogation de l'article de loi tyrannique #130 qui interdit tout débat révisionniste.

**Lady Michèle Renouf** - L'avocat Wolfram Nahrath confirme qu'il a l'autorisation écrite des autorités pour la tenue d'une manifestation de midi jusqu'à 16 h pour appeler à la libération de l'avocat Horst Mahler, à la prison de Brandenburg, à quelque 50 km à l'Est de Berlin, où il purge une peine de 12 ans de prison, pour avoir exprimé une opinion non-violente ; en d'autres termes Horst Mahler a ouvertement exprimé au tribunal son scepticisme vis-à-vis de l'"Holocauste". Kevin Käther est l'organisateur de cette manifestation.

**Wolfram Nahrath** - Vous [Horst Mahler] n'avez volé, ni blessé quiconque, ni tué, ni extorqué, ni opprimé, ni menacé de chantage quiconque. Vous êtes en prison parce que vous avez exprimé votre pensée et parce que vous avez vécu selon vos idéaux. On a fait de vous un criminel et vous êtes ciblé comme dissident par les services de sécurité dans un pays qui se vante de la liberté d'expression -et qui vous puni non pas par une amende ou par une courte peine, mais par plusieurs années de prison, pour plus de dix ans de prison- [un pays] qui condamne la répression des Droits de l'Homme en Chine.

**Horst Mahler** - Si l'accusé dit à la cour : *"Je n'ai pas menti. J'ai les preuves pour démontrer que j'ai raison. Et je vais vous montrer les preuves."* La cour dit : *"Non, ne nous montrez pas les preuves. Ce que vous venez de faire est une deuxième négation de l'Holocauste et vous serez puni une seconde fois pour cela. Et votre avocat, qui vous aide à amener les preuves à la cour, sera également puni. Il est illégal de prouver la vérité, de prouver que vous avez dit la vérité. C'est illégal."*

Et le juge qui présidait le procès de Zündel, Ulrich Meinerzhagen, était un témoin dans le procès contre Sylvia Stolz. Et elle lui a posé la question : *"Mr Meinerzhagen, saviez-vous, en tant que juge dans l'affaire Zündel, que cet homme veut se défendre lui-même avec sa thèse : qu'il n'a pas menti, mais disait la vérité et qu'il peut le prouver ?"* Alors Meinerzhagen a répondu en tant que témoin : *"Oh, c'est la chose la plus naturelle au monde, pour un accusé de se comporter de la sorte, mais alors il est du devoir de l'avocat de dire à son client que c'est illicite."* Voilà, ceci est la formule de la justice de la Shoah.



C'est du barbarisme et pas de la civilisation. Pas de culture juridique, mais la destruction de toutes lois et (?) à cet égard. Et ceci est très important, Sylvia Stolz a réussi -et peu de gens sont au courant, mais aujourd'hui nous le savons par la bouche des juges eux-mêmes- qu'ils se comportent non pas comme des juges, mais en tant qu'inquisiteurs.

**Wolfram Nahrath** - Et c'est en Allemagne -qui se vante d'être l'État le plus libre qui ai jamais existé- sur le sol Allemand que les dissidents sont jetés en prison pendant des années. Ce n'est pas dans la vraie nature de l'Allemagne de se comporter ainsi : Ce n'est pas dans la vraie nature des Allemands de se comporter ainsi : emprisonner des hommes et des femmes parce qu'ils ont exprimé sans violence leurs opinions. Et ceci dans l'État de Brandenburg où durant l'époque communiste des dissidents furent enfermés. Et maintenant -20 ans après la chute du Mur de Berlin et la fin du communisme- les dissidents sont à nouveau enfermés dans la prison de Brandenburg. Nous voyons donc que la réunification de l'Allemagne n'a rien changé. De Bremen, nous accueillons à cet événement Wieland Körner un éditeur nationaliste.

Joyeux, alors que ses fils volent  
À travers le magnifique design du firmament  
Courez, frères, exécutez votre course  
Que la réflexion ardente de vérité  
Sourit à l'homme de science  
Conduit la victime sur la colline escarpée de vertus  
Au sommet de la haute cime de la foi  
On voit son drapeau dans le vent  
À travers les fissures des cercueils éclatés  
On le voit debout dans le chœur de l'ange.  
Soutenir courageusement, des millions !  
Soutenir pour un monde meilleur.

**Un membre d'Action Européenne** - Chers Mesdames et Messieurs, Je vous amène le soutien de l'Action Européenne. L'Action Européenne demande la liberté pour l'Europe, l'Union Européenne et l'occupation américaine, la liberté pour Horst Mahler ! Au nom de l'Action Européenne !

**Ursula Haverbeck** - Cette terre a été cruellement blessée. Le devoir premier de tout État est de garantir la justice. "*Par leurs fruits vous les reconnaîtrez.*" La République Fédérale n'est pas l'État du peuple allemand.

**Wolfram Nahrath** - Voici maintenant Richard Edmonds qui va nous parler dans notre langue...

**Richard Edmonds** - Mesdames et Messieurs, Amis allemands, Amis d'Europe et du monde entier, je vous remercie pour l'invitation à prendre la parole ici, mon nom est Richard Edmonds et je suis Anglais. Un groupe des nôtres est venu à Brandenburg pour vous apporter notre solidarité. Qu'une personne doive être emprisonnée pour ses opinions non violentes en Allemagne est un scandale en soi. Qu'il soit, pour cette raison, emprisonné pour 12 années est un scandale monstrueux. Je veux parler ici de Horst Mahler qui a débattu et décrit des événements du temps de son père et de son grand-père, une période qu'il a vécu étant enfant, et pour la simple expression de ses opinions, il doit maintenant passer des années et des années en prison. En tant qu'Anglais, je trouve que c'est une monstrueuse et cynique violation de la liberté d'expression et de la liberté de recherche. Sans ces libertés on est un esclave. Dans l'absence de ces libertés, la tyrannie de ces puissants (?) est brutale.

Mais le cas de Horst Mahler n'est pas seulement une affaire allemande. Non, car à cause de l'existence du dit "*Mandat d'arrêt européen*", les lois de bâillonnement de l'actuelle République Fédérale s'étendent bien au-delà de ses frontières, pour inclure l'ensemble de

l'Union Européenne et la Grande-Bretagne. Et pas seulement théoriquement. Il n'y a pas si longtemps, un Australien qui traversait l'Angleterre, fut arrêté à Londres par la police britannique, qui agissait sur un mandat d'arrêt européen, émis par les autorités judiciaires allemandes. Je veux parler de l'universitaire australien Fredrick Töben. Les autorités judiciaires allemandes voulaient son extradition vers l'Allemagne et ainsi subir un procès et une peine possible de cinq ans de prison en vertu de l'Article 130. Tout cela parce que le Dr Töben avait publié en Australie ses doutes et ses questionnements concernant l'Holocauste. Maintenant en Australie, tout comme en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique on peut exprimer ses doutes et ses questionnements concernant n'importe quels sujets à propos de la Deuxième Guerre mondiale, c'est autorisé. L'arrestation et l'emprisonnement du Dr Töben à Londres a créé un scandale et a été fortement condamné par des personnalités publiques. L'affaire Töben est passée au tribunal de Londres. Le tribunal a statué que la liberté d'expression l'emporte sur les exigences des autorités judiciaires allemandes et le Dr Töben fut relâché, c'était un homme libre. Ce fut une grande victoire pour notre cause et pour la liberté. Donc même les pouvoirs des autorités n'ont pas démontré être insurmontables. Nous disons que les mêmes libertés devraient s'appliquer ici à Brandenburg, tout comme ce fut le cas pour le Dr Töben à Londres. LIBERTÉ POUR HORST MAHLER !

La liberté est le feu, d'une incandescence éclatante.  
Car aussi longtemps qu'elle brûlera, le monde n'est pas sans conséquence.  
Alors que notre terre est submergée de soucis,  
nous buvons dans nos casques avec nos cœurs remplis de larmes à l'aube.  
La liberté est le feu, d'une incandescence éclatante.  
Car aussi longtemps qu'elle brûlera, le monde n'est pas sans conséquence.  
Vous, dans votre liberté de mouvement limitée,  
continuerez à avoir la liberté de l'esprit et serez avec nous sur le chemin de la liberté et sur la  
route de la justice pour notre peuple.  
Nous vous disons au revoir maintenant,  
mais vous serez avec nous sur le chemin dans ce différend.  
Au revoir. À bientôt Horst Mahler. À bientôt.

**Wolfram Nahrath** - Lady Michèle Renouf. Lady Michèle Renouf n'avait pas entendu parler des questions relatives au mystère de l'Holocauste jusqu'au procès pour diffamation de David Irving, à Londres en 2000.

**Lady Michèle Renouf** - J'ai travaillé toute ma vie pour des publicités télévisées internationales et j'ai appliqué l'idée d'emballage et de déballage de la publicité à la politique. Vous avez dû me voir dans des publicités pour du café en Allemagne. J'imagine que vous avez tous dû voir le film-télé *"Dîner pour un"* ? Je propose que nous utilisions *"Le Dîner pour un"* comme base pour une parodie politique/juridique dans laquelle la Dame devient le juge allemand et sont invités à dîner, les avocats, comme Horst Mahler, Sylvia Stolz, Dr Herbert Schaller et Jürgen Rieger, que Dieu bénisse Jürgen Rieger. Chacun des avocats devra présenter dans la salle du tribunal les preuves de son client de ce qu'on appelle l'*"Holocauste"*. Leurs découvertes, leurs découvertes scientifiques. Et à chaque demande formulée par les avocats de présenter les preuves critiques des sources révisionnistes, à l'appui des affaires de leurs clients, le juge dit : *"Non ! C'est la même procédure que chaque année."* *"Est-ce que c'est la même procédure que l'année dernière Mme Sylvie ?"* *"La même procédure que chaque année James."*

Ce refus du juge de séparer l'aspect scientifique et la justice se trouve dans les salles d'audience d'aujourd'hui en Allemagne et dans dix pays européens, y compris l'entité sioniste inutile d'Israël. Et je dis *"inutile"*, car il n'y avait aucun obstacle politique en 1948 pour les juifs d'Europe d'aller directement dans leur patrie toujours pacifique et sécurisé de Birobidjan, la République juive à la frontière sud-est de la Russie, qui existe depuis 82 ans dans une région agréable de la taille de la Suisse. Consultez mon site Web. Et cette conduite

inconstitutionnelle prive nos cultures occidentales, leurs fondations grecques classiques traditionnelles de leurs quatre vertus inséparables. Ces quatre vertus classiques sont :

- 1 - La modération, ce qui signifie *"mesure de l'équilibre"*
- 2 - La Sagesse, dans la tradition grecque classique avec une attitude scientifique.
- 3 - La Justice, ce qui signifie *"impartiale et sans privilège"*.
- 4 - Le courage motivé par l'empathie et non par la gloire.

Je crois que chaque nation européenne, et tout comme l'Iran qui partage notre tradition classique, devrait se lever et défendre ces quatre vertus classiques, ces vertus inséparables sont les piliers de notre civilisation humaine. Un révisionnisme historique normal sans privilège, véto ou exception doit être rétabli dans notre culture, dans nos salles de classe et dans nos salles d'audience. Je demande donc aux autorités allemandes d'abroger l'Article 130 et ce qu'on appelle la *"Loi négation de l'Holocauste"*. Une loi qui impose le déni du débat.

Les lignes directrices pour l'enseignement de la Shoah sont un scandale, car elles déclarent, je cite : *"Il faut prendre soin de ne pas donner de plate-forme aux négationnistes ou chercher à réfuter leur position en utilisant le débat historique normal et l'argumentation rationnelle."* Ces orientations pédagogiques en elles-mêmes constituent un crime contre notre civilisation classique et doivent être rejetées et comme l'Article 130, doivent être abrogées. Le Révisionnisme est une méthode, pas une idéologie car il ne nie pas, il confirme simplement les véritables découvertes. Par conséquent, libérez la recherche historique, libérez les avocats qui sont emprisonnés pour avoir défendu les droits de leurs clients révisionnistes. Laissez l'Allemagne montrer au monde un exemple civilisé et libérez les scientifiques, les universitaires et les procureurs.

Dans mes films je rends hommage aux vétérans comme Mme Ursula Haverbeck et ses amies qui ont manifesté l'année dernière lors d'un évènement à Frankfort pour la liberté avant tout pour les Allemands, alors que l'invité d'honneur était la Chine. Le forum public posait la question: *"Que peut faire l'Ouest pour les droits de l'homme en Chine ?"* Ma réponse publique fut : *"Nous pourrions leur montrer l'exemple en libérant des prisons allemandes des avocats comme Horst Mahler et des scientifiques comme Germar Rudolf et libérer l'opinion pour les citoyens d'Allemagne."*

En 2006, quand l'historien britannique David Irving fut emprisonné à Vienne pour dix mots civils qu'il a dits là-bas, il y a 16 ans, le London Financial Times écrivit : *"Ces pays occidentaux qui ont des lois contre le Négationnisme sont dans une position difficile. Ils doivent supprimer ces lois."* Le philosophe juridique britannique Ronald Dworkin a déclaré que : *"La Convention européenne des droits de l'homme devrait être utilisée pour foudroyer les lois interdisant la négation de l'Holocauste."*

En 2008, deux juges de la Cour Constitutionnelle à la retraite, Wolfgang Hoffman-Reim et Winfried Hassemer ont dit : *"La liberté d'expression devrait être étendue en Allemagne pour inclure la négation de l'Holocauste."* Ce qui signifie que la révision historique normale devrait être rétablie sans exception.

Par conséquent, appelons tous haut et fort les autorités allemandes à libérer Horst Mahler et à libérer l'Allemagne du scandaleux déni de débat : l'Article 130.

**Wolfram Nahrath** - Au revoir Horst Mahler. À bientôt !